

**Monsieur le Dasen,  
Mesdames, Messieurs les membres du CSA-d,**

Avons-nous évité le pire avec les - 4000 postes initialement prévus ?

C'est certain.

Pourtant malgré la baisse démographique annoncée, répétée voire martelée, avons-nous l'impression de redonner un souffle à l'Ecole ? Non.

Cette baisse démographique qui aurait dû être le levier pour améliorer les conditions d'apprentissages de nos élèves en Haute-Garonne ne le sera pas.

Dans notre département, mauvais élève de la dotation, il ne sera pas possible de répondre aux besoins pour améliorer la réussite de nos élèves. Par exemple : en scolarisant les TPS, en améliorant le taux d'encadrement, en favorisant la réussite de toutes et tous grâce à une véritable école inclusive ou encore en remplaçant systématiquement les absences pour garantir la continuité pédagogique... Pourtant ces problèmes vous les connaissez, l'ensemble de la communauté éducative vous alerte suffisamment.

Alors, après avoir travaillé des heures en groupe de travail, en CSA n°1 ; après avoir unanimement voté contre le premier projet du CSA -d car il vous manque trop de postes, tout de même pas loin de 500 pour être simplement dans la moyenne académique... qu'allons-nous faire aujourd'hui autour de cette table si vous n'avez pas plus de poste ? Que pouvez-vous faire avec cette dotation insuffisante pour garantir des bonnes conditions d'apprentissages à nos élèves ?

- Doit-on vous reprocher de créer des postes de remplaçants quand nous répartissons régulièrement 1 à 2 à 3 classes dans nos écoles et que nous ne nous interrogeons, non seulement sur la continuité des apprentissages mais aussi sur la sécurité de nos élèves ? Non, nous ne pouvons pas vous le reprocher et en plus nous manquerons encore de postes de remplaçants.

- Doit-on vous reprocher le choix de seuils abaissés dans les écoles dont les IPS sont faibles ?

Non, puisque nous vous demandons cette attention particulière.

- Doit-on vous reprocher l'ouverture de 5 Ulis, de postes d'ERS, d'un 3<sup>ème</sup> IEN SDEI ?

Non, -depuis la loi de 2005, nous réclamons plus de moyens pour l'école inclusive et nous vous dirons même que c'est insuffisant.

- Doit-on vous reprocher d'accorder des décharges de direction exceptionnelles ?  
Non, nous réclamons nationalement une augmentation des décharges, elles sont nécessaires.

Mais si nous vous demandons des seuils plus bas, le maintien d'équilibre fragile pour certaines écoles, la prise en compte des dernières inscriptions, une vraie scolarisation des TPS, un nombre de remplaçantes et remplaçants nécessaires, et j'en oublie, **que se passe-t-il ?**

Quelques mesures accordées par ci au nom du dialogue social en enlevant 2 ou 3 postes de remplaçants par-là ? Ce n'est pas suffisant. La Haute-Garonne a besoin de poste.

Alors, aujourd'hui, comment fait-on ?

Que faire après un vote unanime contre au premier CSA-d, une alerte sociale en début d'année, des interpellations en CSA-A, en F3SCT. Qu'allez-vous faire sans poste ?

Doit-on continuer de regarder l'Ecole publique se faire déshabiller petit à petit au bénéfice du privé et du séparatisme ?

Nous ne souhaitons pas dénigrer votre travail M. le Dasen, M. l'A-Dasen et les services de la DOS, mais nous enseignantes et enseignants notre travail est dénigré depuis trop longtemps par un manque de volontarisme politique courageux et ambitieux pour une Ecole publique de qualité.

L'Ecole a besoin d'un nouveau souffle pour regagner la confiance et les défis que nous devons affronter. Cela doit passer par une dotation supplémentaire et un plan pluriannuel de recrutement pour notre département. C'est cette demande que nous portons car la situation actuelle est intenable.

Ce qui devait être la fin ne l'est finalement plus, car vendredi soir quand j'ai renvoyé les questions posées lors des instances et pour lesquelles nous n'avons toujours pas de réponse, quand j'ai repensé au calendrier des instances... je me suis interrogée sur l'évolution du dialogue social dans notre département, alors je vous le demande sans détour :

- Comment interpréter ce changement de date du CDEN à la veille des vacances ?
- Comment interpréter votre absence de réponse à nos plus de 70 questions posées aux instances de janvier-février ?

Merci d'éclaircir notre point de vue et celui de la communauté éducative de la Haute-Garonne.